

Société d'Exploitation des Ports – Marsa Maroc – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 733.956.000 DH, sise au 175, Bd ZERKTOUNI Casablanca, immatriculée au RC de Casablanca sous le numéro 156717.

## **FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION**

## Assemblée Générale Ordinaire

Mercredi 12 octobre 2016 à 15H00 au Sheraton Casablanca Hôtel & Towers sis 100, Avenue des F.A.R.-Casablanca

	<u>Cadre Réservé à la Société</u>
	Actionnaire :
	Adresse:
	Identifiant:
	Nombre d'action :
	- Nominatif
	- Au porteur Nombre de voix :
	Nomore de voix.
• , ,	t adresse de l'Actionnaire)
Donne pouvoir au Présider	nt de l'Assemblée Générale pour voter en mon nom
- Donne pouvoir au Présider - Donne pouvoir à M., Mme dresse	nt de l'Assemblée Générale pour voter en mon nom
- Donne pouvoir au Présider - Donne pouvoir à M., Mme dressetulaire de la pièce d'identite	nt de l'Assemblée Générale pour voter en mon nom
Donne pouvoir au Présider  Donne pouvoir à M., Mme dresse  tulaire de la pièce d'identite  des amendements ou des r	nt de l'Assemblée Générale pour voter en mon nom e ou Mile
- Donne pouvoir au Présider - Donne pouvoir à M., Mme dresse	nt de l'Assemblée Générale pour voter en mon nom e ou Mllepour voter en mon nom résolutions nouvelles étaient présentés en Assemblée :

Date et signature de l'Actionnaire

NB: Conformément à l'article 130 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12:

- Le formulaire doit être reçu par la société 2 jours au moins avant la date de l'Assemblée, à l'adresse du siège social.
- S'il s'agit de titre au porteur, l'actionnaire doit joindre au formulaire, l'attestation de blocage de titres.